

Présentation

Le programme Leader, un programme européen de développement rural

Le **programme européen LEADER** (Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale) est issu du 2^{ème} pilier de la Politique Agricole Commune au travers du **Fonds Européen Agricole et de Développement Rural** (FEADER). Il soutient des **projets à caractère « pilote »** à destination des **zones rurales**, fondés notamment sur un **partenariat local public-privé** et sur la **coopération** entre les territoires.



Le programme Leader est géré localement, par un **Groupe d'Action Locale (GAL)** (Insérer la carte du GAL mise à jour avec l'agglomération de Montargis dedans). L'animation du programme et l'instruction des dossiers sont assurées par les services du GAL. Un **Comité de Programmation**, constitué de membres publics et privés, est chargé de la mise en œuvre de la stratégie et lui seul sélectionne les projets s'intégrant à son plan de développement.



(photo comité programmation crédit ©PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais)

Un programme 2014-2020 qui se termine ...

En juillet 2015, la candidature du GAL a été retenue. Le conventionnement avec la Région Centre-Val de Loire et l'Agence de Service et de Paiement (organisme payeur) est en cours.

Ce programme a eu pour enjeu la reconnaissance du territoire comme **étape touristique** entre l'Ile-de-France et le Val de Loire. Des actions ont été menées afin de **valoriser le patrimoine culturel et naturel**, ainsi que les **sites locaux d'intérêts**, en créant et en assurant la promotion de **produits touristiques** articulés prioritairement autour de **circuits** (pédestre, équestre, cycliste). Cette valorisation s'est accompagnée du **développement des services de proximité**

associés pour favoriser la venue de clientèle de courts séjours, ainsi que d'une **professionnalisation et d'une coordination** des acteurs touristiques.

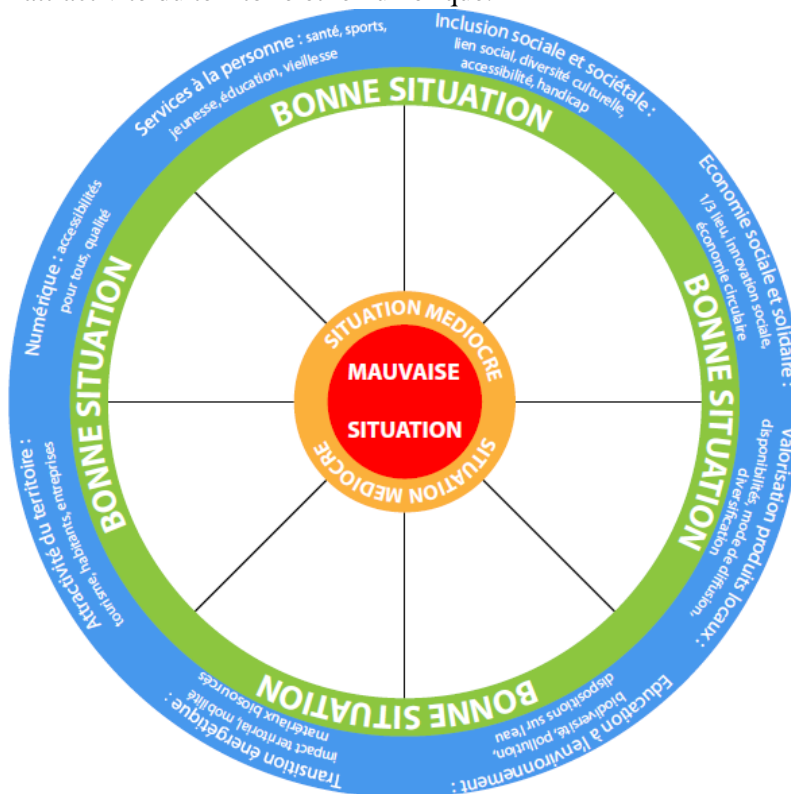
Le GAL a utilisé l'enveloppe d'**1 300 000 €** pour la période 2016-2022 permettant de financer des projets s'inscrivant dans la stratégie retenue.

Pour plus d'informations : http://www.pays-du-pithiverais.fr/leader-2014-2020_fr_04_15.html

... et un nouveau programme 2023-2027 qui s'ouvre.

Pour définir les lignes d'actions de ce nouveau programme, de nombreuses consultations ouvertes à tous ont eu lieu. La question posée aux participants était simplement : sur le territoire du GAL (Groupe d'Action Locale) qu'est-ce qui fait défaut ?

Par groupe, les participants devaient remplir cette roue qui permettait, selon les lieux de résidence de chacun, de connaître les opinions sur différents sujets : les infrastructures et les services à la personne, l'inclusion sociale et sociétale, l'E.S.S. (l'Économie Sociale et Solidaire), la valorisation des produits locaux, l'éducation à l'environnement, la transition énergétique, l'attractivité du territoire et le numérique.



(outil utilisé pour les concertations citoyennes ©PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais)

Les sujets choisis répondent aux enjeux actuels dans nos campagnes qui impactent la totalité de la population rurale au quotidien, certaines personnes plus que d'autres.

Aussi, chaque action menée visera à réduire les écarts entre les personnes éloignées et la société dans laquelle elles doivent être incluses, ce qui impactera de manière bénéfique notre quotidien à tous.



Concertation à Yèvre-le-Châtel, ©PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais

Le programme 2014-2020 portait comme titre « Évoluer vers un territoire d'étape de tourisme nature et de culture entre l'Île-de-France et le Val de Loire ». Lors de la candidature du GAL pour le programme 2023-2027, le titre choisi a été « S'affirmer comme un territoire de proximité, avec une identité propre pour plus de partage et de résilience ».

Les axes retenus sont :

- Soutenir le développement d'expériences et les lieux d'apprentissage collectifs et participatifs
- Préserver les ressources par le réemploi et la valorisation de la biodiversité
- Amener les services au plus près des habitants, en particulier les plus vulnérables
- Renforcer l'identité du territoire en s'appuyant sur les ressources du Pithiverais & Gâtinais

Des coopérations interterritoriales, nationales et transnationales sont envisagées sur différents thèmes afin de capitaliser les connaissances acquises sur ceux-ci et de proposer à de potentiels porteurs de projets de dupliquer des actions déjà menées, dont on sait qu'elles fonctionnent et qu'elles sont bénéfiques au territoire.

Pour l'instant le montant des enveloppes dédiées à chaque action n'est pas connu, tout comme le calendrier exact qui permettra de commencer les conventionnements et donc les projets. Malgré cela, l'animatrice LEADER sur le territoire du GAL rencontre régulièrement des porteurs de projet ce qui permet un premier contact. Néanmoins, il n'est pas possible pour l'instant d'aller au-delà de cela.

Pour suivre toutes nos actualités, le site internet du PETR Gâtinais Montargois, le site internet du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais (http://www.pays-du-pithiverais.fr/leader-2023-2027_fr_02_15.html), mais aussi nos Facebooks : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100063470980977> et <https://www.facebook.com/petr.leader.14> et Instagram : @galpithiveraisgatinais

Contacts : Blandine URLACHER, animatrice LEADER GAL Pithiverais & Gâtinais. Mail : leader.pbgp@orange-business.fr ; numéros de téléphone : 02.38.30.87.18 / 07.85.36.85.40 ; Adresses : PETR Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais 48 bis Faubourg d'Orléans 45300 PITHIVIERS ; PETR Gâtinais Montargois 5 Allée du docteur Gastellier 45200 MONTARGIS.

(Insérer lettre d'info décembre 2022 voire d'autres)